



UNE TERRE DE LIENS

Liste des pièces du dossier de demande d'aide à l'immobilier d'entreprises

Les demandes de subvention au titre de l'aide à l'immobilier d'entreprise sont à déposer auprès de la Communauté d'agglomération Lunel Agglo, Direction Développement économique, Innovation et Agriculture – 152 Chemin des Merles – 34400 LUNEL.

Les dossiers peuvent être présentés à n'importe quelle période de l'année, mais doivent impérativement être transmis complets avant le démarrage de l'opération : seules les dépenses acquittées postérieures à la date de l'accusé de réception par la Communauté d'agglomération Lunel Agglo du dossier complet pourront être retenues pour l'attribution de la subvention.

Le dossier de demande de subvention devra comporter :

- Un courrier daté et signé sollicitant l'aide
- Une présentation de l'entreprise et son activité :
 - o Note explicative (identité, historique, activité, perspectives d'évolution...), qui précisera notamment le code NAF de l'activité et la taille de l'entreprise au regard de la définition européenne (petite, moyenne, intermédiaire ou grande entreprise)
 - o Kbis de moins de 3 mois
 - o Statuts (avec la constitution du capital)
 - o Bilans et comptes de résultat des 3 derniers exercices
 - o Prévisionnel financier sur les 3 prochaines années
 - o Listing des salariés à la date de la demande en précisant pour chacun le poste occupé, le type de contrat de travail, le temps de travail et la date d'entrée dans l'entreprise
- Une présentation du projet immobilier :
 - o Note explicative sur les investissements à réaliser par l'entreprise (intérêt, nature, description, impact du projet sur le territoire (*qui s'entend par l'impact sur l'économie locale, l'aménagement du territoire, la création ou le maintien d'emplois directs et/ou indirects, le développement d'activité connexe, le partenariat avec d'autres acteurs du territoire, les enjeux environnementaux de l'entreprise, la RSE, etc*) et échéancier de réalisation)
 - o Dans le cas d'une acquisition : plan de situation + promesse de vente ou acte notarié
 - o Dans le cas de travaux : plan de situation, plan de masse, descriptifs ou estimatifs détaillés des travaux, notice descriptive des aménagements ou dispositifs environnementaux
 - o Le plan de financement et le montant des aides sollicitées et/ou obtenues
 - o Les attestations bancaires portant sur les financements prévus
- Pour les projets portés par une SCI : Kbis, statuts, répartition du capital social et projet de contrat de location
- Une attestation sur l'honneur du dirigeant certifiant être en règle au niveau fiscal et social
- Un RIB